



Prise en charge insuffisante avarie connue Volkswagen : injecteur

Par **nanie76**, le **25/07/2016** à **15:17**

Bonjour,

Je suis tombé en panne le 10 juillet sur l'autoroute.

Remorquage et livraison garage de RIVERY-80-pris en charge par VW.

J'ai attendu une semaine avant d'être recontacté pour m'entendre dire qu'un injecteur était à changer et que VW prenait en charge 70% (je n'avais encore rien demandé).

Cette prise en charge est insuffisante. Mon véhicule Polo de 2012 totalise 36000km, révision le 17.03.2016 et toujours entretenu dans le réseau de la marque. De plus, la défaillance des injecteurs est une avarie bien connue de la marque tout comme la vanne EGR et le débitmètre..

J'ai donc fait un courrier en AR leur demandant une prise en charge totale (pièces et MO) et en leur demandant de faire réparer mon véhicule.

J'ai été contacté à nouveau vendredi par VW qui m'indique une prise en charge à hauteur de 80% et en me demandant de me mettre en rapport avec le garage pour le règlement de la facture.

J'ai donc saisi ma protection juridique.

Dans l'attente d'une meilleure prise en charge, le garagiste peut il me demander des frais de gardiennage, puis-je l'obliger à faire changer les 4 injecteurs par le biais d'une expertise de mon véhicule(je n'ai pas envie de renouveler l'expérience dans 6 mois...)

Merci de vos réponses, conseils...